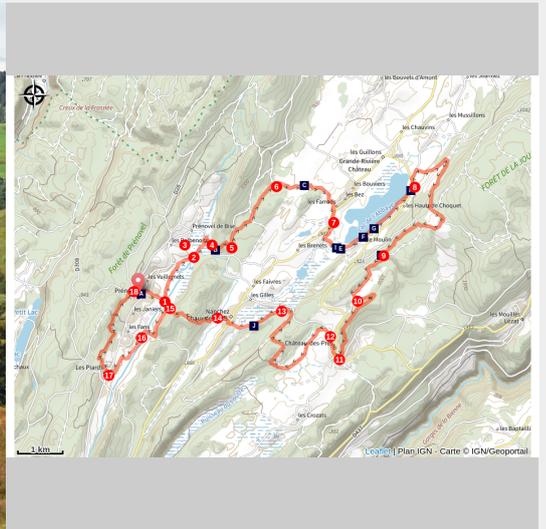


# Merveilles du Grandvaux - 80N

Haut-Jura Grandvaux - Nanchez



Belvédère sur le Fort (Bernard Leroy)



Comme par magie, l'alternance de forêts, de pâtures et de lacs atténue la notion de distance et la difficulté de ce parcours spécial VTT électrique.

De la combe tourbeuse du Nanchez au lac de l'Abbaye, chemins blancs et sentiers escarpés à l'écart des habitations, vous emmènent à la découverte du relief grandvallier et de ses points de vue admirables.

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

## Infos pratiques

Pratique : VTT VTTAE

Durée : 3 h

Longueur : 32.6 km

Dénivelé positif : 693 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Lacs, rivières et cascades, Paysages

# Itinéraire

Départ : Village Vacances Le Duchet, Prénovel, Nanchez

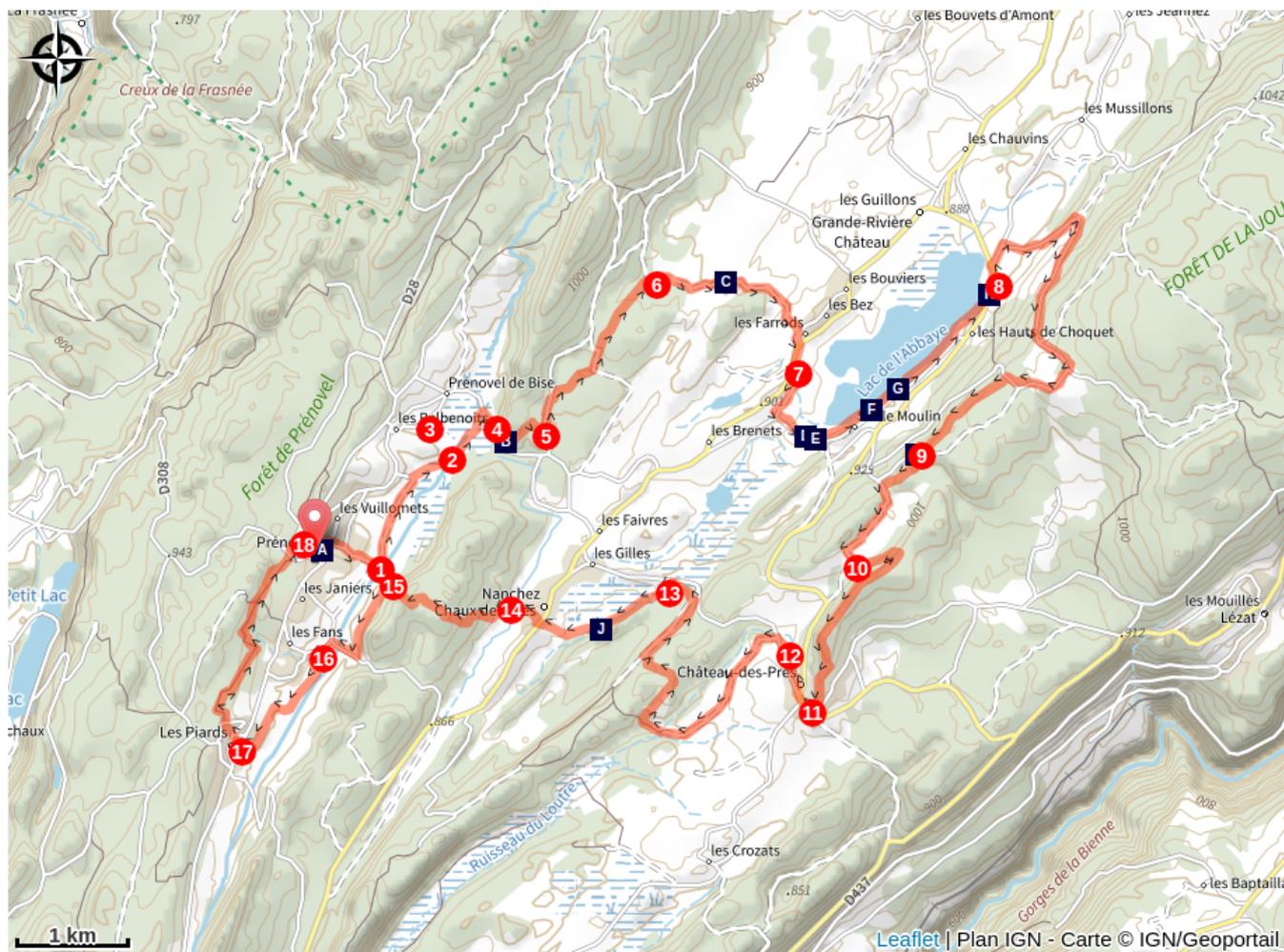
Arrivée : Village Vacances Le Duchet, Prénovel, Nanchez

Balilage :  VTT noir

Au départ de **PRENOVEL**, suivre la direction de la tourbière (balilage VTT N° 80 noir) afin de traverser le hameau et arriver à **La Vigne**.

1. Sur le chemin blanc à gauche, passer **Le pont des Janiers** et rejoindre **La Passerelle**.
2. Une halte découverte de la tourbière est possible sur votre droite (accès interdit aux vélos).
3. Après avoir traversé le champ, rejoindre **PRÉNOVEL DE BISE** par la route goudronnée à droite et se diriger à droite sur la route départementale vers **Le Pontet**.
4. Par un sentier escarpé pentu, arriver au **BELVÉDÈRE SUR LE FORT**.
5. Le sentier, à gauche, rejoint une route forestière. L'emprunter vers la gauche pour pénétrer de nouveau dans le bois et arriver à **BARAQUE CLÉMENCE**.
6. Tourner à droite sur la route forestière, passer **La Joux derrière** et arriver à **LES BEZ**.
7. Contourner le lac par **La Motte** pour arriver au lieu-dit **ABBAYE EN GRANDVAUX**.
8. Dépasser le parking de l'Abbaye en Grandvaux sur quelques dizaines de mètres avant de tourner 2 fois consécutives sur la droite pour prendre de la hauteur jusqu'à **LA TERAILLA** puis **Les Cornes**. Un sentier forestier vous emmènera jusqu'au **BELVEDERE DU MOULIN**.
9. Continuer le parcours sur une succession de sentiers forestiers et chemins blancs, via **Le Grand Curtil**.
10. De nouveau un relief pour vététistes aguerris mène au belvédère de la **VIERGE D'ÉCUVET** (ne pas hésiter à descendre du vélo).
11. Rejoindre **CHATEAU DES PRES** par les sentiers balisés en bordure des lotissements puis tourner à droite en direction de **La Loye**.
12. Sur votre gauche, entamer la traversée du **Bois des Prélions** et s'approcher, après **Les Culottes**, du belvédère des Douillons.
13. Le passage en bordure de tourbière vous mène à **CHAUX DES PRES**, que vous traversez jusqu'**Au Petit Pont**.
14. Sur votre gauche, une succession de montées plus ou moins raides jusqu'au **Bois du Duchet** vous permet d'accéder à pied au **BELVEDERE DU DUCHET** puis de rejoindre prudemment **Sous Duchet**.
15. Tourner à gauche pour retrouver à **L'Arête** la route forestière et très rapidement le **Pont de l'Arête** sur votre droite.
16. A **Cramoiron**, traverser les pâturages puis **LES PIARDS** jusqu'au départ des randonnées.
17. Suivre la direction de **PRENOVEL** : passer par **Les Huit Fourches** et **La Brire**. A proximité du swin golf, traverser avec prudence la route forestière.
18. Rejoindre **PRENOVEL** sur la droite après **LES ROCHATS**.

# Sur votre chemin...



Évolution de la vie, évolution du bâti. (A)

Les pelouses sèches (C)

Mitoyenneté (E)

Le Héron cendré (G)

Belvédère du Moulin (I)

Belvédère Sur le Fort (B)

La Rousserolle verderolle (D)

Le moulin et la scierie de l'Abbaye en Grandvaux (F)

Site et église de l'Abbaye (H)

Tourbière des Douillons (J)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

**Prudence aux traversées de routes, au relief escarpé à l'approche du belvédère de la Vierge d'Ecuvet et dans la descente après le belvédère du Duchet.**

Ce parcours traverse des pâturages avec du bétail. Aussi pour le respect des propriétaires et des exploitants qui vous autorisent le passage, pour la tranquillité du bétail et de la faune sauvage, vous êtes invités à rester sur les sentiers balisés. Utiliser les passages aménagés pour franchir les clôtures et veiller à refermer les barrières.

Dans la tourbière et dans les prés environnants, les fleurs sauvages sont belles, elles peuvent être rares et protégées et fanent souvent rapidement. Ne les cueillez pas ! Elles raviront les prochains randonneurs.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

## **Zones de sensibilité environnementale**

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

### **Grand tétras**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura  
29 Le Village  
39310 Lajoux  
03 84 34 12 30  
[www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)

Le Grand Tétrás est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend

place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentué, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétaras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

## **Site RAMSAR Tourbières et lacs de la Montagne jurassienne**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura  
29 Le Village  
39310 Lajoux  
03 84 34 12 30  
[www.parc-haut-jura.fr/](http://www.parc-haut-jura.fr/)

Le site s'étend entre les villes de Pontarlier et Saint-Claude, dans le massif du Jura. Dénommé « Bassin du Dugeon » lorsqu'il fut inscrit en 2003, le site a été agrandi en 2021 pour passer de moins de 6000 hectares à plus de 12 000 ha. Il comprend maintenant de vastes tourbières emblématiques telles que celles du bassin du Dugeon, les vallées du haut Doubs et de l'Orbe et la vallée de Chapelle-des-Bois et Bellefontaine. Ses 18 lacs et 2000 ha de tourbières représentent environ 40 % de toute la zone tourbeuse du massif du Jura. Le substrat calcaire favorise la juxtaposition de tourbières alcalines et acides, ce qui, dans ces dimensions, est unique en France. Le site offre de nombreux habitats importants pour une diversité d'espèces protégées au niveau national ou international, des plantes et champignons aux libellules, papillons, poissons, oiseaux, amphibiens et reptiles. Les deux tiers de la population nationale de bécassines des marais (*Gallinago gallinago*) y nichent et le site est aussi une frayère importante pour le grand brochet (*Esox lucius*), le lavaret (*Coregonus lavaretus*), la truite lacustre (*Salmo trutta*) et l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*). Les habitats tourbeux ont été, autrefois, profondément modifiés par l'exploitation de la tourbe, le développement forestier et les activités agricoles mais des mesures de restauration des tourbières ont été appliquées avec succès. Cependant, le site est encore très sensible aux sécheresses et à la pollution provenant des terres agricoles environnantes.

## **RNR des tourbières du Bief du Nanchez**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

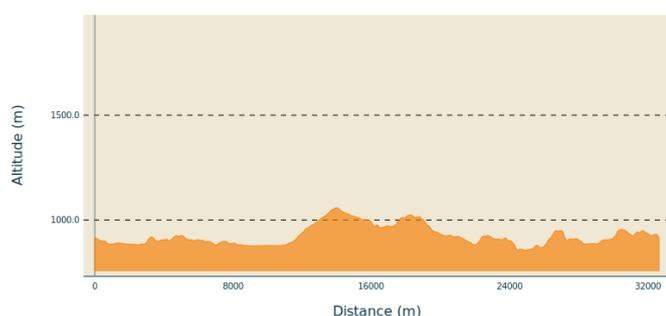
Contact : Conservateur : Laurane Palancho  
[l.palanchon@parc-haut-jura.fr](mailto:l.palanchon@parc-haut-jura.fr) Parc  
Naturel Régional du Haut-Jura  
29 le village  
39310 LAJOUX  
03 84 34 12 30

La Réserve naturelle régionale des Tourbières du Bief du Nanchez représente 49 hectares et toute une mosaïque paysagère (milieux prairiaux, forestiers et tourbeux).

Situé au fond de la Combe du Nanchez, le complexe tourbeux est traversé par les cours d'eau du Nanchez et de Trémontagne. Inscrit au site Ramsar « Tourbières et lac de la montagne jurassienne », il constitue un ensemble caractéristique des tourbières du Haut-Jura.

- > L'accès, la circulation et le stationnement des véhicules et engins, motorisés ou non motorisés, sont interdits sur le territoire de la Réserve Naturelle,
- > Les chiens et animaux domestiques doivent être tenus en laisse à l'intérieur de la Réserve Naturelle. La circulation et le stationnement des chiens et animaux domestiques sont strictement interdits en dehors des sentiers balisés et voies réservées à cet effet,
- > Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, le bivouac, le campement sous tente, dans un véhicule ou sous tout autre abri est interdit,
- > Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, toute cueillette est interdite,
- > La pratique des activités sportives ou de loisirs est interdite en dehors des itinéraires autorisés à la circulation et au stationnement des personnes.
- > Les manifestations sportives ou de loisirs sont interdites sur l'ensemble du territoire de la Réserve Naturelle. Toutefois, des dérogations peuvent être accordées par le (la) Président(e) du Conseil régional après avis du Comité Consultatif et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

## Profil altimétrique



Altitude min 855 m  
Altitude max 1058 m

## Accès routier

A 15 km de Saint-Laurent-en-Grandvaux, par la D 678, la D 146 puis la D 28 et la D 232.

## Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura  
Grandvaux  
7 place Simone Veil, 39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux  
Tel : +33 (0)3 84 60 15 25  
<http://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/>



# Sur votre chemin...

---



## Évolution de la vie, évolution du bâti. (A)

La maison rurale fut d'abord celle de l'agriculteur-éleveur à l'intérieur de laquelle cohabitaient hommes et animaux. À partir du 18ème siècle, la spécialisation fromagère et la mise en commun du lait dans les structures coopératives, "les fruitières", font sortir l'agriculteur d'une économie d'autosubsistance. Du point de vue du bâti, la ferme tend à s'agrandir : on la rehausse d'un étage pour y aménager des chambres, on la dote parfois d'une seconde étable pour être en mesure d'accueillir plus d'animaux...

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis

---



## Belvédère Sur le Fort (B)

Déjà porté sur la carte de 1835 sous le vocable « La Roche du Fort», le belvédère, défriché il y a quelques années, s'ouvre sur la Combe d'Anchey (Prénoval-Les Piards), le Bief de Nanchez et la tourbière. Au sud-est, se dévoile la Haute-Chaîne du Jura de la Dôle au Reculet.

Au pied du Belvédère, plusieurs entonnoirs, dont l'un est très visible à proximité de la route, forment des trop-pleins lors des crues. Lorsque les scieries situées à l'aval fonctionnaient, les usiniers tentaient de les boucher afin de conserver assez d'eau pour leurs roues hydrauliques. Quel que soit son débit, le bief se perd dans le karst derrière le hameau de Chaux-des-Prés. Ses eaux rejaillissent 27 km plus loin, dans la vallée de la Bienne.

Crédit photo : B.LEROY

---

## Les pelouses sèches (C)

Un sol peu épais, une exposition favorable au soleil, une faible capacité à retenir l'eau et la quasi-absence d'amendements. Les pelouses sèches regorgent cependant de biodiversité : germandrée des montagnes, thym serpolet, sermontain et orchis militaire sont autant d'espèces floristiques que l'on peut rencontrer en prenant le temps d'observer ce petit monde. Mais on n'observe qu'avec les yeux ; plus d'un quart des espèces protégées en France sont issues de ce milieu. Les pelouses sèches sont en effet en régression à cause de l'embroussaillage, dû à l'abandon de ces terres plus difficiles à exploiter.



## La Rousserolle verderolle (D)

Oiseau migrateur, ce passereau passe l'hiver en Afrique, au sud de l'Equateur. Il ne revient dans les montagnes du Jura qu'entre la mi mai et le début août. La rousserolle verderolle habite les prairies plus ou moins marécageuses aux herbes hautes et parsemées de buissons, où le mâle se perche pour chanter. Le nid est confectionné d'herbes sèches accrochées à mi-hauteur des tiges herbacées. Cette espèce est exclusivement insectivore (se nourrit d'insectes). Championne d'Europe de l'imitation, un mâle de rousserolle verderolle peut imiter 80 espèces dans son chant, avec un record connu à 212 !  
Crédit photo : Fabrice Croset

---



## Mitoyenneté (E)

Dans les hameaux, la mitoyenneté des fermes correspond parfois à une cohabitation familiale (plusieurs frères par exemples). Pour autant, chaque famille restait indépendante et produisait ses propres besoins. La sobriété de l'architecture domestique ne doit pas cacher la qualité des constructions: l'utilisation de la pierre de taille pour les encadrements de fenêtres, la qualité de la charpente, les linteaux taillés et millésimés...  
Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis

---



## Le moulin et la scierie de l'Abbaye en Grandvaux (F)

Dès le Moyen-âge, les moines ont su utiliser la force motrice de la perte du lac pour faire fonctionner les meules du moulin de l'Abbaye, situé à l'emplacement de la scierie actuelle. Une roue à eau était entraînée par une chute d'eau verticale de 8 mètres. Cette première installation devait certainement manquer de puissance et une digue de 5 mètres fut vraisemblablement élevée afin d'accroître la hauteur de chute et le volume d'eau du lac. Le niveau du lac au VIème siècle n'aurait donc rien de comparable avec le niveau actuel, ce qui rend difficile la localisation du premier prieuré. A la disparition du moulin (par manque de grain à moudre!), une scierie est installée sur le même site et des turbines remplacent la roue. Les eaux calmes du lac deviennent source d'énergie et les installations encore en place témoignent des différentes activités qui se sont développées autour du lac.  
Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



## Le Héron cendré (G)

Facilement reconnaissable, le héron cendré peut être observé lorsqu'il chasse au bord du lac et dans le marais à la recherche d'amphibiens et de poissons, ou encore en plein milieu des prairies agricoles à l'affût des campagnols. Comme tous les hérons, il vole avec le cou replié et les pattes tendues, ce qui le différencie des cigognes et des grues. Il niche en petite colonie, une héronnière.

Crédit photo : Fabrice Croset

---



## Site et église de l'Abbaye (H)

On attribue aux moines de Saint-Claude l'établissement, au 6ème siècle, d'un monastère au sud-ouest du lac de l'Abbaye sur l'île dite de sur la Motte. Puis, probablement tombé en désuétude pendant plusieurs siècles, un second monastère lui succéda au 12ème siècle (1172) édifié au nord-est du lac à l'emplacement actuel du hameau de l'Abbaye par les chanoines de l'abbaye d'Abondance (augustins de Haute-Savoie). Le statut d'abbaye, desservie par un abbé particulier, a demeuré un siècle, jusqu'à ce que le monastère fasse l'objet d'un échange de biens entre l'abbé d'Abondance et celui de Saint-Claude. De nouveau dépendante de l'abbaye de Saint-Claude, l'abbaye du Grandvaux recouvre un statut de prieuré. Des constructions fortifiées au 12ème siècle auxquelles on accédait par un pont-levis, il subsiste aujourd'hui un ancien bâtiment de ferme (appelé La Joséphine du nom de l'ancienne propriétaire des lieux), un presbytère et une église, dédiée à Notre-Dame de la Nativité, à l'instar de celle d'Abondance. Le site est classé depuis le 15 septembre 1966. Un site à découvrir à travers une déambulation en 4 tableaux, évoquant l'histoire du site.

Source : Grandvaux et Malvaux, édition PNR du Haut-Jura

Crédit photo : N Relin

---



## Belvédère du Moulin (I)

Le belvédère du Moulin, en bordure de val, offre une vue d'ensemble sur la presque totalité du lac de l'Abbaye. Vous pourrez appréhender l'évolution du paysage autour du lac au fil des siècles (panneau d'interprétation).

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus

---



## Tourbière des Douillons (J)

La tourbière des Douillons, d'une surface de 21 hectares, est apparue il y a environ 7 000 ou 8 000 ans, sur les rives d'un petit lacs, comme en témoignent les coquilles de mollusques aquatiques trouvés dans les sondages, sous la tourbe. Son développement a fini par le combler intégralement. Les forts suintements en provenance du versant ont également favorisé l'accumulation de tourbe sur la pente, lui conférant une topographie originale. A partir des années 1850 et jusque dans les années 1970, la tourbe a été exploitée, d'abord pour le chauffage domestique, puis pour fournir de la tourbe horticole. Dans les années 1960, comme dans de nombreux autres milieux humides du massif, un vaste réseau de drainage a été creusé, interceptant les suintements et évacuant également les eaux de surface. Ces travaux avaient pour but d'étendre les zones agricoles. Cet assèchement de surface a accéléré la fermeture du milieu en permettant aux saules et aux épicéas de se développer. Toutefois, certaines zones préservées accueillent encore des milieux de bas-marais d'une grande richesse faunistique et floristique. D'importants travaux de réhabilitation ont été menés par le Parc du Haut-Jura en 2016 pour redonner à la tourbière un fonctionnement plus naturel. Depuis, les résultats sont déjà probants, notamment pour les libellules avec le développement d'une espèce rare et menacée au niveau européen, la Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*).

Crédit photo : C Bruneel